



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46107>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-46107**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Nice

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 26V0383 - Prestations de contrôle des billets, de consigne et de placement du public pour les besoins de la Régie autonome du Palais Nikaia de la ville de Nice

**Description** : La présente consultation est lancée suivant la procédure : Marché à procédure adaptée - articles R.2123-1-3° et R.2123-2 du Code de la commande publique. La consultation a pour objet : Prestations de contrôle des billets, de consigne et de placement du public dans le cadre des différentes manifestations organisées par la Régie autonome du Palais Nikaia de la ville de Nice, et notamment pour les concerts organisés par le Palais Nikaia Lieu d'exécution : Commune de Nice

**Identifiant de la procédure** : 618b404c-1907-4ade-a1e6-201b0a3582ca

**Identifiant interne** : 26V0383

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Marché à procédure adaptée – articles R.2123-1-3° et R.2123-2 du Code de la commande publique.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 79952100 Services d'organisation d'événements culturels

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Commune de Nice 5 rue de l'Hôtel de Ville

**Ville :** Nice cedex 3

**Code postal :** 06203

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Prestations de contrôle des billets et de consigne

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. Mini : 4 000,00 EurosH.T. Maxi : 150 000,00 EurosH.T. Estimation : 75 699,23 EurosHT

**Identifiant interne :** 26V0383-01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79952100 Services d'organisation d'événements culturels

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Commune de Nice 5 rue de l'Hôtel de Ville

**Ville :** Nice cedex 3

**Code postal :** 06203

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 75,699.23 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Eléments nécessaires à la sélection des candidatures:

Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Eléments nécessaires au choix de l'offre: **IMPORTANT :** Il est précisé que les soumissionnaires ont d'ores et déjà la possibilité de signer leurs documents. En l'absence de signature(s), ces documents seront obligatoirement signés par le seul soumissionnaire attributaire et ses éventuels sous-traitants en cas d'annexe à l'acte d'engagement relative à la sous-traitance : DC4 - Déclaration de sous-traitance. Seul signe le représentant légal de

l'entité ou toute personne disposant d'une délégation de signature. Concernant un « soumissionnaire individuel », signe la personne ayant qualité à engager l'opérateur économique. Pour le choix de l'offre, les soumissionnaires doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « offre » : LOT 1 : Prestations de contrôle des billets et de consigne - Acte d'engagement (à remplir et pouvant être signé) - Pièce financière unique - Cadre de Mémoire Technique Eléments de négociation: Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre (s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation. Conditions d'exécution sociale du marché : Clauses d'insertion professionnelle : La ville de Nice, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 2122-7 du code de la commande publique en incluant dans ce marché un critère d'attribution lié à un objectif d'insertion professionnelle qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 09/06/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Oui

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...). Comme indiqué à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. Il est interdit de présenter pour le marché ou certains de ses lots plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Nice

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Nice

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Nice

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Nice

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Prestations de placement du public

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. Mini : 6 000,00 Euros HT Maxi : 190 000,00 Euros HT Estimation: 130 290,80 Euros HT

**Identifiant interne :** 26V0383-02

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79952100 Services d'organisation d'événements culturels

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Commune de Nice 5 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

**Ville :** Nice cedex 3

**Code postal :** 06203

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 48 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Eléments nécessaires à la sélection des candidatures:  
Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.  
Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Eléments nécessaires au choix de l'offre: **IMPORTANT :** Il est précisé que les soumissionnaires ont d'ores et déjà la possibilité de signer leurs documents. En l'absence de signature(s), ces documents seront obligatoirement signés par le seul soumissionnaire attributaire et ses éventuels sous-traitants en cas d'annexe à l'acte d'engagement relative à la sous-traitance : DC4 - Déclaration de sous-traitance. Seul signe le représentant légal de l'entité ou toute personne disposant d'une délégation de signature. Concernant un « soumissionnaire individuel », signe la personne ayant qualité à engager l'opérateur économique. Pour le choix de l'offre, les soumissionnaires doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « offre » : LOT 2 : Prestations de placement du public - Acte d'engagement (à remplir et pouvant être signé) - Pièce financière unique - Cadre de Mémoire Technique Eléments de négociation: Une phase de

négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation. Conditions d'exécution sociale du marché : Clauses d'insertion professionnelle : La ville de Nice, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 2122-7 du code de la commande publique en incluant dans ce marché un critère d'attribution lié à un objectif d'insertion professionnelle qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 09/06/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Oui

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'

appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...). Comme indiqué à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. Il est interdit de présenter pour le marché ou certains de ses lots plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Nice

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Nice

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Nice

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Nice

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville de Nice

**Numéro d'enregistrement** : 21060088800015

**Adresse postale** : 5 rue de l'Hôtel de Ville

**Ville** : Nice cedex 3

**Code postal** : 06203

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Point de contact** : M. le Maire

**Adresse électronique** : marches-dgaea@nicecotedazur.org

**Téléphone** : 0497134289

**Adresse internet** : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Profil de l'acheteur** : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18 avenue des fleurs CS61039

**Ville** : Nice cedex 1

**Code postal** : 06000

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Téléphone** : 0489988600

**Adresse internet** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** f9456945-2d7c-4393-8744-acb354199c73 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis :** 07/05/2026 à 10:24

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 07/05/2026